



15ème législature

Question N° : 43080	De M. Fabrice Brun (Les Républicains - Ardèche)	Question écrite
Ministère interrogé > Insertion		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >numérique	Tête d'analyse >Mesures contre l'« illectronisme ».	Analyse > Mesures contre l'« illectronisme »..
Question publiée au JO le : 14/12/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, chargée de l'insertion, sur la question suivante. Selon une étude de l'Insee de 2019 et confirmée par le rapport du Sénat de 2020, 17 % des Français sont en « illectronisme » profond et 35 % d'entre eux éprouvent des difficultés dans l'usage du numérique. Ce phénomène touche toutes les classes d'âge de la population française : les jeunes éloignés du numérique dans leur recherche d'emploi, les classes d'âges intermédiaires peu formées au numérique, les aînés, souvent en difficulté quand ils sont confrontés aux nouvelles plateformes des services publics dédiées à la déclaration des revenus en ligne ou encore à la prise de rendez-vous pour la vaccination covid-19. Partant du principe que la société du tout numérique aggrave les inégalités, il lui demande les mesures envisagées par le Gouvernement pour lutter contre l'« illectronisme ».